



Le Conseil Municipal des Jeunes de Lans-en-Vercors lance le concours de maisons & commerces décorés pour Noël 2021

Il s'agit d'un concours convivial, qui mettra la commune aux couleurs et dans l'ambiance festive des fêtes de fin d'année. En lien avec l'esprit de Noël et des animations proposées pendant les vacances pour le plaisir de tous.

Règlement

Article 1 : Objet

Dans le cadre des fêtes et des animations de fin d'année, la commune de Lans-en-Vercors et son conseil municipal des jeunes (CMJ), organise un concours sur le thème des décorations de Noël afin de faire vivre l'esprit de Noël dans les rues du village et des hameaux.

Ce concours est **gratuit** et ouvert à tous **les habitants et les commerçants** de la commune, après inscription obligatoire auprès de la commune. Il se déroulera **du 18 au 25 décembre 2021**.

Article 2 : Inscription

Les participants doivent s'inscrire **avant le 15 décembre** au moyen de du formulaire ci joint, disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune :

<https://www.mairie-lansenvercors.fr/>

Article 3 : Critères de sélection

Le concours de décoration de Noël prend en compte les critères suivants :

- Décorations et couleurs en lien avec Noël : maximum 3 couleurs en harmonie
- Visible la nuit pendant le créneau d'allumage de la commune : éteintes à 23h30
- Pas trop banal mais pas trop original : dans l'esprit de Noël
- Visible de la rue
- Dans le respect des voisins : vigilance au son et à l'intensité de la lumière
- Décoration éco-responsable : fait main, éclairage à basse consommation ou naturel

Une note sur 5 sera attribuée pour chaque critère.

Article 4 : Composition du jury

Le jury est composé des jeunes du Conseil Municipal, de l'élue référente et de l'animatrice du CMJ.

Le jury passera voir les décorations en fin de journée et en début de soirée entre le 18 et le 25 décembre 2021.

Les voix des membres du jury seront exclues des votes s'ils participent au concours.

Article 5 : Résultats et remise des prix

Les résultats seront communiqués le jour de la cérémonie des vœux du Maire le vendredi 7 janvier.

3 catégories seront récompensées :

- Vitrines des commerçants
- Maisons
- Appartements ou balcons

Article 6 : Utilisation des données personnelles des participants

Les informations des participants seront enregistrées et utilisées par la commune de Lans-en-Vercors pour mémoriser leur participation au concours et permettre de communiquer le résultat.

Chaque participant autorise l'organisateur à utiliser ses photos, sur quelque support que ce soit, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, notamment des droits d'auteurs.

Article 7 : Acceptation du règlement

L'inscription au concours entraîne, de la part des participants, l'acceptation, sans réserve du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.

BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DES MAISONS ET COMMERCES DÉCORÉS A retourner avant le 15 décembre 2021

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Catégorie : Maison

Commerce

Balcon/appartement

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours des maisons et commerces décorés pour Noël 2021

